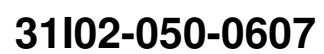


31102-050-0607



NA1 : Zone composée de sols à prédominance argileuse avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique

NA2 : Zone composée de sols à prédominance argileuse avec érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique

NS1 : Zone composée de sols à prédominance sableuse avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique

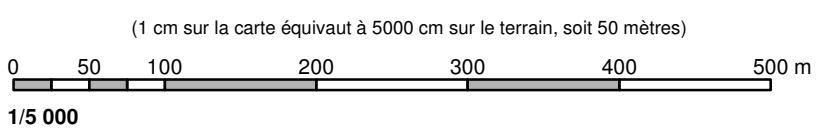
RA1 Sommet	RA1¹ Sommet : Zone composée de sols à prédominance argileuse, située au sommet des talus, pouvant être emportée par un glissement de grande étendue
RA1 Base	RA1² Base : Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 ¹ Sommet
RA1 NA2	RA1-NA2 : Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions de la machine anthropique, pouvant être affecté par un glissement de grande épaisseur.

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou de l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (M zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCQPA), fus
Longitude d'origine (méridien central)	73°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999



Données	Organisme
Relièfs géotectoniques de terrain	Ministère des Transports du Québec
Hypsométrie de référence par restitution de photographies aériennes à l'échelle de 1/15 000	Ministère des ressources naturelles et de la Faune du Québec
Hypsométrie de référence par relevé LIDAR aéroporté	Ministère des Transports du Québec
Orthophotographies aériennes à l'échelle de 1/40 000 (Q05800174 et Q05800176)	Ministère des ressources naturelles et de la Faune du Québec
Réalisation	
Production : Ministère des Transports du Québec	
Direction du laboratoire des chaussées	
Service de la géotectonique et de la géologie	
Version 1.2 (Février 2015)	

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1^{er} trimestre 2015

Organisme
Ministère des Transports du Québec

Ministère des ressources naturelles
Faune du Québec

Ministère des Transports du Québec

Ministère des ressources naturelles

8
biologie

au Québec, 1^{er} trimestre 2015

Transports
Québec 